RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

CNPF

Appel à candidature
à un poste d'Ingénieur(e) Forestier(ière) (H/F)

Centre National de la Propriété Forestière

Nouvelle-Aquitaine

Intitulé du poste :	**Ingénieur(e) Incendie** (H/F)
Type de contrat :	**CDD de 12 mois à temps complet (renouvelable)** de droit public, sur la base des dispositions applicables aux agents non titulaires de l'Etat (Décret 86-83 du 17/01/1986). Poste ouvert à la mobilité interne et au recrutement externe.
Catégorie d'emploi :	A
Rémunération :	Selon barème des rémunérations du CNPF (rémunération en fonction du diplôme et de l'expérience professionnelle antérieure). **Fourchette : entre 33 K€ et 53,4 K€ brut annuel**
Résidence administrative :	Bordeaux (33)
Prise de poste prévue :	**1er décembre 2026**

Présentation du CNPF

Le Centre National de la Propriété Forestière (CNPF) est un établissement public de l'Etat à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère en charge de la forêt. Il est en charge du développement de la gestion durable des forêts privées : 3,5 millions de propriétaires forestiers pour 12,6 millions d'hectares soit 23% du territoire. Ses agents sont des professionnels de terrain qui conseillent, forment, accompagnent les propriétaires privés vers une gestion durable adaptée aux contextes locaux.

L'organisation du CNPF est la suivante :

- Un échelon national, la Direction générale ;
- Un niveau régional avec 10 Centres régionaux de la propriété forestière (CRPF) ;
- Un service de Recherche & Développement, l'Institut pour le Développement Forestier (IDF) ;
- Un service dédié au Label Bas carbone (C+FOR Forêt et Carbone).

La Nouvelle-Aquitaine, avec ses 12 départements, est la première région forestière française. Essentiellement privées, avec 91% des forêts de la région, elle représente 25 % des forêts privées métropolitaines avec près de 2,9 millions d'hectares. Le CNPF Nouvelle-Aquitaine avec une équipe de plus de 60 collaborateurs, a une place prépondérante dans le paysage forestier néo-aquitain.

Sur le Massif des Landes de Gascogne, l'équipe du CNPF est constitué de 6 techniciens forestiers répartis sur le territoire et d'une ingénieure en charge du développement forestier. Nos bureaux sont situés à Cestas (33), Castets (40), Sabres (40), Casteljaloux (47) et Mont-de-Marsan (40) et à Bordeaux (33). Sur le Massif des Landes de Gascogne, la forêt est à 90% privée et le CNPF y est par conséquent un acteur

incontournable du développement forestier. 85% de la forêt privée y bénéficie à ce jour d'un document de gestion durable en cours de validité.

Territoire historiquement concerné par les incendies de végétations puis de forêt, les incendies majeurs de 2026 Saumos (33), Biscarosse (40) et Luglon (40) imposent de renforcer les équipes en charge de l'accompagnement des propriétaires forestiers.

Vous êtes passionné(e) de forêt et disposez de connaissances forestières, vous avez de la rigueur et le goût pour le travail en équipe et sur le terrain, vous savez respecter la position de neutralité liée à celle d'un établissement public, votre profil nous intéresse.

Description du poste

Sous l'autorité de la Direction et de l'ingénieur Massif des Landes de Gascogne et en relation étroite avec l'ingénieur défense des forêts contre l'incendie, la mission du/de l'ingénieur(e) s'exercera principalement sur les départements de la Gironde et des Landes. Il/elle sera chargé(e) des missions suivantes :

- **Pilotage des actions de l'équipe CDD incendies (1 ingénieur, 1 technicien)**
  - Organisation des comités de pilotage avec les financeurs de l'action
  - Rédaction des comptes rendus financiers et techniques pour les financeurs
  - Suivi de l'activité
  - Animation avec l'ingénieur Massif des comités techniques et comités de pilotage
  - Mise en place d'outils de suivi de l'activité simples, opérationnels et partagés

- Rédaction d'un **Guide de Recommandations Post-Incendie pour le Massif des Landes de Gascogne** en collaboration avec l'ensemble de l'équipe

- **Accompagnement des propriétaires sinistrés par les incendies** dit de Saumos (33), Biscarosse (40), Luglon (40) :
  - Diagnostics de terrain : diagnostics sylvicoles et préservation des milieux sensibles identifiés (lagunes, ripisylves, lisières et ilots feuillus)
  - Aide à la reconstitution : mise en œuvre des bonnes pratiques en matière de risque incendie et de sylviculture
  - Regroupement via les structures existantes (ASLs, Coopératives,…) et regroupement de fait
  - Contribution à l'organisation d'échange de parcelles (échanges amiables)
  - Permanence régulière dans les zones sinistrées
  - Réunions/Courriers d'information

- Accompagnement des propriétaires de Gironde, des Landes et du Lot-et-Garonne **hors zones sinistrées**
  - Diffusion des bonnes pratiques en matière de risque incendie à l'échelle de la propriété : réunion technique, conseils individuels
  - Réalisation de diagnostic Risque incendie sur des propriétés forestières (en complément des conseils diffusés par les Techniciens instructeurs du CNPF lors des visites de PSG) : 10 diagnotics/technicien/an

Profil recherché

Formation – expériences

- Titulaire d'un diplôme d'ingénieur forestier, ou diplôme de niveau bac +5 équivalent,
- Expérience forestière opérationnelle souhaitée
- Expérience souhaitée en développement forestier au contact des propriétaires forestiers
- Maîtrise des outils informatiques de base, utilisation de QGIS
- Permis B et véhicule obligatoires

Compétences et qualités requises

- Bonnes capacités de synthèse et rédactionnelles
- Esprit d'initiative, sens de l'organisation et du contact humain, autonomie et travail en équipe
- Capacité d'animation et de communication
- Goût pour la pédagogie et la formation
- Aptitude physique au travail de terrain

Dispositions internes

- 25 jours de congés annuel et 19 RTT soit au total 44 jours de repos (au prorata selon la présence et la quotité de travail) ;
- Tickets restaurants d'une valeur faciale de 9€ pris en charge à 60% par l'employeur ;
- Activité télétravaillable selon ancienneté, nombre de jours selon le métier exercé (hors dispositions exceptionnelles liées à la crise sanitaire, grève des transports…) ;
- Remboursement des titres d'abonnement de transport à hauteur de 75% dans la limite du plafond légal ;
- Participation employeur mutuelle (obligatoire)

Personnes à contacter

- Cécile MARIS, Ingénieure Massif des Landes de Gascogne – 06 37 16 68 52 - cecile.maris@cnpf.fr

Dépôt de candidature

Envoyer pour réception effective avant le **3 novembre 2026 9h00** dernier délai un dossier comprenant :

- une lettre de motivation ciblée sur le profil du poste,
- un curriculum vitae détaillé précisant en particulier les études, diplômes, qualifications et expériences professionnelles
- les copies des diplômes ainsi que les attestations des titres et activités professionnelles cités dans le CV.

Par mail ou par courrier à :

M. le Directeur du CNPF Nouvelle-Aquitaine

6 parvis des Chartrons – CS 41255 – 33075 BORDEAUX Cedex

cecile.maris@cnpf.fr

Les candidat(e)s dont le dossier sera sélectionné seront invité(e)s, par téléphone ou courriel, à se présenter devant une Commission de sélection qui se tiendra le **6 novembre à partir de 9h** dans les locaux du CNPF à Bordeaux (33).